

Département de l'ESSONNE
Arrondissement d'ETAMPES
Commune de DOURDAN

République Française

ARRÊTÉ

Nomenclature N° 6-1

N°ARR2024-78

Objet : Mesures d'occupation du domaine public : travaux de réparation du pignon au 13 rue de Chartres à Dourdan à compter du vendredi 10 mai 2024 durant 10 jours.

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 et 2, les articles L2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route et le Code de la Voirie Routière,

Considérant la demande de l'entreprise KD Services, représentée par Monsieur Kevin Dron, domiciliée 14 rue de Vergers Saint-Pierre à Dourdan, agissant pour l'agence CPH IMMOBILIER, afin d'obtenir l'autorisation de privatiser le trottoir au droit de celle-ci, 13 rue de Chartres à Dourdan, dans le cadre de la réalisation de travaux de réparation du pignon,

Considérant qu'il est impératif d'assurer la sécurité des usagers du domaine public,

ARRÊTE

Article 1 : A compter du vendredi 10 mai 2024 durant 10 jours :

Dans le cadre de travaux de réparation du pignon de l'agence CPH IMMOBILIER, 13 rue Chartres à Dourdan, l'entreprise KD Services est autorisée à privatiser le trottoir au droit de celle-ci,

Article 2 : Cette mesure restrictive, et la déviation piétonne en découlant, seront matérialisées par la présence de panneaux et barrières mis en place par et sous la responsabilité du demandeur.

Aucun dépôt de matériaux ne devra rester sur le domaine public,

Article 3 : Le bénéficiaire de l'arrêté se devra de l'afficher.

Article 4 : Dans le délai de deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, le recours gracieux prorogeant de deux mois le délai de recours contentieux.

Article 5 : Le Directeur Général des Services, la Police Municipale, les Services Techniques Municipaux, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Dourdan, le chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Arpajon, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont copie lui sera adressée.

Ampliation : SIREDOM

Entreprise KD Services
Agence CPH IMMOBILIER

Fait à Dourdan, le
Acte rendu exécutoire :

- Publié le

-

07 mai 2024

7 mai 2024

Le Maire



Paolo DE CARVALHO

